

**Chambre
des Représentants**

**Kamer
der Volksvertegenwoordigers**

18 MARS 1953.

PROJET DE LOI

portant approbation de la convention instituant le Centre international de Calcul et de l'annexe, signées à Paris, le 6 décembre 1951.

PROJET

TRANSMIS PAR LE SENAT (1).

Article unique.

La Convention instituant le Centre international de Calcul et l'annexe, signées à Paris, le 6 décembre 1951, sortiront leur plein et entier effet.

Bruxelles, le 17 mars 1953.

Le Président du Sénat,

P. STRUYE.

Les Secrétaires,

De Secretarissen,

J. BOUILLY,
J. HANQUET.

(1) Voir :
Documents du Sénat :
17 : Projet de loi.
196 : Rapport.
Annales du Sénat :
11 et 17 mars 1953.

(1) Zie :
Stukken van de Senaat :
17 : Wetsontwerp.
196 : Verslag.
Handelingen van de Senaat :
11 en 17 Maart 1953.